

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE TRANSITION

PRIMATURE

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME
ET DE L'HABITAT

Unité - Travail - Progrès

تمتق - عمل - وحدة



تشاد جمهورية

الجمهورية تراناسية

الأراضي

استصلاح وزارة

والتمددنوالسكن

الإدارة العامة

ادارة تطوير السكنو التمدن

ARRETE N° 010/PT/PM/MATHU/SG/DGUH/2023
Portant Approbation du règlement intérieur de l'Ordre
National des Ingénieurs Civils du Tchad ONIC-T

LE MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE
L'HABITAT ET DE L'URBANISME

Vu la charte de transition révisée ;

Vu le Décret N°0002/PT/2022 du 12 octobre 2022, portant nomination d'un Premier Ministre, chef du Gouvernement d'Union Nationale ;

Vu le Décret N°0003/PT/PM/2022 du 14 octobre 2022, portant nomination des Membres du Gouvernement d'Union Nationale et les textes modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N°0084/PT/PM/2022 du 30 septembre 2022 portant Structure Générale du Gouvernement et Attributions de ses Membres ;

Vu le Décret N°0339/PT/PM/MATHU/2023 du 02 mars 2023 portant organigramme du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;

Vu le Décret N°1612/PR/MATDHU/2019 du 03 octobre 2019 portant organisation de la profession et création de l'Ordre National des Ingénieurs Civils en République du Tchad ;

Vu le PV de l'Assemblée Générale de l'ONIC-T du 18 mars 2023 ;

Sur proposition du Secrétaire Général du Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Habitat et de l'Urbanisme,

ARRETE :

Article 1^{er} : Le règlement intérieur adopté en Assemblée Générale de l'Ordre National des Ingénieurs Civils du Tchad du 18 mars 2023 est approuvé ;

Article 2 : Le Secrétaire Général du Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Habitat et de l'Urbanisme est chargé de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

N'Djamena le 20 NOV 2023



MAHAMAT ASSILECK HALATA

Ampliation :

- MID ;
- MEA ;
- MPA ;
- MHE.